

Paris, le 16 mars

Freelances et fiers de l'être : portrait d'une nouvelle catégorie de travailleurs, grande enquête Malt* et Ouishare 2017

**Les freelances s'expriment dans une grande étude Malt* et Ouishare :
OUI Freelance c'est un choix, NON ce n'est pas du tout un statut précaire,
mais OUI il faudrait que les politiques pensent à eux !**

Quand les médias et les politiques parlent des travailleurs indépendants et de l'économie numérique, c'est souvent pour déplorer la "précarisation" des travailleurs français, la destruction des emplois et la "fin du travail" à venir. Pourtant la réalité du travail telle qu'elle est vécue par les freelances et les entreprises est bien plus nuancée qu'on veut bien la présenter en ces temps de campagne présidentielle.

Force est de constater que le marché du travail évolue, poussée par la génération Y et Z qui a donné un souffle nouveau au statut de freelance, ce sont à présent toutes les générations qui suivent le mouvement. Portée par une nouvelle vision du travail centrée sur la volonté d'indépendance, le statut de freelance séduit le plus grand nombre tant du côté des freelances que des entreprises.

Malt, en collaboration avec Ouishare, la première plateforme de freelances en France qui compte aujourd'hui près de 40.000 freelances, publie une enquête réalisée en janvier 2017 sur un large échantillon de 1 014 freelances. Cette étude offre un portrait révélateur et nuancé de cette nouvelle classe d'actifs, elle vise à comprendre quelles sont les attentes, motivations et évolutions de la population des indépendants en France qui ont presque tous (à 90% !) choisi d'être freelances et sont fiers et heureux de leur statut et de leurs conditions de travail (à 75%).

10% des actifs français sont des travailleurs non-salariés, un chiffre qui ne cesse de croître.

Malt, sur la base de données Eurostats, établit dans son étude que le nombre de freelances est de 830 000 en 2016 (croissance de +8,5%/an soit 126% sur 10 ans). L'étude porte spécifiquement sur les freelances dans les services aux entreprises (490 000 en 2016) qui est le groupe en plus forte croissance (+11,5%/an soit une multiplication par 3 en 10 ans).

En France, le terme « freelance » désigne ces travailleurs indépendants qui n'ont pas nécessairement de fonds de commerce, d'agrément, d'actif immobilisé ou de licence permettant d'exercer une profession réglementée. **Ce sont bien plus souvent qu'on ne l'imagine des travailleurs hautement qualifiés** — consultants, designers, ou développeurs informatiques souvent Bac+5 ou Bac+6, qui choisissent de se mettre à leur compte, sans employer d'autres personnes.

Vincent Huguet, CEO et Cofondateur de Malt, déclare « *D'un côté on a, par exemple, les chauffeurs VTC dont le statut d'indépendant permet souvent de sortir du RSA ou du chômage, et de l'autre on a des profils ultra qualifiés qui quittent un emploi salarié car ils veulent être autonomes. Ce phénomène est révélateur d'un désir d'autonomie pour toute une nouvelle génération de travailleurs qui se disent : "Je ne veux pas attendre que l'entreprise change alors je crée ma petite entreprise moi-même pour être indépendant et libre".* »

Freelance un choix pour 90% d'entre eux... pourquoi ?

Cette étude démontre que 90% des freelances le sont devenus par choix, avant tout pour l'indépendance que leur offre ce statut. Les avantages principaux pour eux étant :

- Pour 52% : Organiser son emploi du temps
- Pour 47% : Choisir ses clients et ses projets

- Pour 46% : Choisir son lieu de travail

On constate qu'ils travaillent en moyenne plus qu'un salarié :

- 12% travaillent entre 50 et 70 heures
- 38% entre 40 et 50 heures
- 30% travaillent entre 30 et 40 heures

...en ayant globalement un salaire plus élevé. 63% des freelances qui travaillent 40 heures par mois gagnent autant ou plus qu'en salariat.

Leurs réponses démontrent clairement qu'ils souhaitent avant tout l'épanouissement dans un travail qui leur offre **indépendance, flexibilité, liberté dans le choix de leurs missions et leur lieu de travail.**

Ainsi 75% se sentent épanouis et fiers de leur statut, 71,73% recommanderaient à leur entourage de devenir freelance **et 91,10% d'entre eux ne souhaitent pas revenir au salariat.** « *J'y suis j'y reste* » quand on a goûté à l'entrepreneuriat, c'est dur de revenir en arrière apparemment !

Le reflet de toute une génération, symbole de changements sociétaux profonds

Cette dynamique a bien été portée par la génération Y qui a une vision nouvelle du travail et pour qui la mission et la qualité des conditions de travail sont tout aussi importantes que la rémunération. Ils ont su anticiper et s'adapter aux évolutions du marché tout en restant centrés sur leur épanouissement personnel.

Mais les freelances représentent **un groupe bien plus hétérogène qu'on ne le pense.** Contrairement aux idées reçues, cette étude démontre que le freelance a plutôt entre 26 et 35 ans, pour 47% des répondants. Le statut de freelance séduit aujourd'hui tous les profils, les hommes (60% des sondés) et les femmes (40%), et tous les âges, puisque près de 17% ont plus de 45 ans.

Idem pour leurs origines géographiques : Ils n'habitent pas tous Paris, loin s'en faut... Sur les 1014 freelances interrogés, 40% sont en Ile de France et 60% en province, il s'agit bien **d'un phénomène qui concerne tout le territoire.**

Ces évolutions concernent également, et en premier lieu, les entreprises qui ont également compris l'intérêt d'avoir recours à des freelances. Ces entreprises sont séduites par la richesse qu'elles peuvent apporter au développement de leurs activités en ayant accès à des spécialistes de talent qu'elles n'ont pas en interne et qu'elles peuvent ainsi solliciter de manière ponctuelle, avec beaucoup de souplesse.

Laetitia Vitaud – Spécialiste du « Futur du travail » et Professeur à Sciences Po et Paris Dauphine – commente ce point : « *Les entreprises changent en ce moment, certaines l'ont vite compris, et accèdent à de vrais talents en passant par des plates-formes de freelances, alors qu'elles ont justement du mal à recruter ces mêmes talents en interne. Elles leur laissent une autonomie totale puisque c'est cela qu'ils souhaitent, c'est dans ces conditions qu'ils travaillent le mieux.* »

Un statut reconnu et qui explose, pas plus précaire que le salariat aujourd'hui

Avec une hausse de 126% sur 10 ans, ce statut de freelance a véritablement acquis ses lettres de noblesse aujourd'hui, représentant une part significative des travailleurs en France... et une solution certaine à une part du chômage dans notre pays. On s'éloigne vraiment de la précarité qui collait à la peau de ce statut.

Le freelance a, de fait, intégré la contrainte de ses revenus fluctuants, ils sont 48% à en ressentir des difficultés, mais ils l'acceptent au regard de tous les avantages qu'il offre. De plus, l'étude d'Malt démontre qu'aujourd'hui les freelances sont de hauts profils souvent prisés par les entreprises. Ils ont plusieurs clients à la fois ce qui leur assure un certain revenu, même s'il n'est pas linéaire.

Vincent Huguet commente : « *Même s'il reste un travail d'éducation de certaines entreprises, du grand public et des politiques à faire sur ce point, ces travailleurs indépendants ne sont pas plus menacés que les salariés qui peuvent aussi très vite perdre leur emploi... et qui n'en ont qu'un, eux !* »

Malgré tout, une perception de l'entourage qui reste encore sceptique

Bien que les freelance aient, pour la plus grande partie, choisi volontairement ce statut, ne le ressentant pas du tout comme précaire, ceux-ci **souffrent de la perception de leur entourage familial qui ne comprend pas leur choix** : seulement 26% des freelances pensent que leur entourage comprend leur statut ; 88% ont un entourage qui s'inquiète un peu. On perçoit les freelances comme des "précaires" dans une situation de transition... "en attendant mieux".

Certains ressentent des difficultés à trouver des clients : un marché pas encore transparent et fluide... Il faut parfois "éduquer" les clients sur les réalités du freelancing.

Pauline de Turkheim, graphiste freelance et « Hoplinkeuse », raconte : « *Je pense qu'il existe un "mouvement" dans la prise de conscience d'une tendance forte qui nous dépasse et qui se caractérise par un besoin d'autonomie et de confiance sans précédent. Je pense que les freelances ont besoin qu'on ne les regarde plus comme des marginaux : nous sommes des professionnels crédibles et volontaires. Il y a de nombreuses raisons d'être freelance, mais on a tous besoin d'être pris au sérieux.* »

Il reste des axes d'améliorations et une vraie marge de manœuvre pour les politiques

Malgré la forte progression de ce statut au fil des ans, rien n'a évolué dans les institutions pour rendre leur vie quotidienne plus facile et notamment pour **l'accès au logement ou les prêts bancaires** qui leur sont le plus souvent fermés faute de pouvoir prouver la récurrence de leur rémunération ou tout simplement de fournir une fiche de paie. **C'est un paradoxe**, les institutions bancaires et bailleurs les classent d'emblée comme « non solvables » alors que la solvabilité des salariés n'est elle-même plus garantie aujourd'hui !

Aujourd'hui **97% des freelances ne se sentent pas bien pris en considération dans le débat économique et politique** et souhaiteraient voir abordés les sujets suivants :

1. La protection sociale pour 40% d'entre eux
2. Passage du RSI au régime général de la sécurité sociale / Fonctionnement du RSI pour 40% d'entre eux
3. Accès aux prêts bancaires pour 32% des sondés
4. Déplafonnement de l'Auto-entreprise pour 30%.

Alors que la campagne présidentielle bat son plein, les questions du travail, du retour au plein emploi, de l'avenir professionnel des jeunes générations sont au cœur des préoccupations des Français.

Nos institutions économiques et sociales sont modelées sur la domination du salariat, de ce fait le phénomène de croissance du statut de freelance n'est pas encore assez pris en compte. **Il s'agit pourtant bien d'une évolution qui répond aux transformations économiques, culturelles et sociétales profondes qui amènent de plus en plus d'actifs à choisir et à revendiquer le statut d'indépendant.**

A travers cette étude, Malt souhaite faire évoluer les mentalités, souligner la place grandissante que ce statut de freelance occupe en France et la nécessité de l'intégrer dans la réflexion globale avec une véritable prise en considération de la part des institutions.

** Un sondage effectué via l'outil de sondage surveymonkey le 9 janvier 2017. Les répondants avaient jusqu'au 14 février 2017 pour y participer. 33.000 des 40.000 freelances de la plateforme Malt ont été invités à participer. L'échantillon ayant participé à l'étude comprend 1014 participants qui ont répondu à 24 questions. (cf.annexe suivante)*



À propos de Malt :

Fondée en 2013, Malt est la plateforme de freelances créée par des freelances qui a l'ambition de disrupter le marché du travail et des SSII.

En trois ans, Malt a levé 7 millions d'euros et fédéré 40 000 freelances, une communauté qui englobe les meilleurs talents dans leur domaine et qui s'est déjà réunie plus de 80 fois dans 20 villes françaises. Grâce à Malt, les indépendants peuvent maintenant travailler en direct avec les plus grands groupes, de manière transparente et humaine. Les clients de la TPE au CAC 40 peuvent choisir l'expert avec lequel ils vont collaborer, tout en déléguant à la plateforme l'administratif et les questions juridiques.

À propos de Ouishare :

OuiShare est une communauté, un accélérateur d'idées et de projets dédié à l'émergence de la société collaborative: une société basée sur des principes d'ouverture, de collaboration, de confiance et de partage de la valeur. OuiShare accompagne le développement de structures économiques et sociales basées sur ces principes pour résoudre nombre de défis de notre époque, et permettre à chacun d'accéder aux ressources et opportunités nécessaires à sa prospérité. Les activités de OuiShare sont structurées en 4 grands domaines : animation de communauté (événements locaux, groupes en ligne, OuiShare Fest, ...) production intellectuelle (études et recherche, publications, méthodologies, ...) incubation et accélération de projets collaboratifs, et formation/accompagnement (étudiants, professionnels, entreprises, collectivités) Association loi 1901 fondée en janvier 2012 à Paris, OuiShare est aujourd'hui un acteur international de premier plan dans le domaine de l'économie collaborative, qui s'appuie sur 80 Connectors (membres actifs) et plusieurs milliers de membres sympathisants et contributeurs, dans 20 pays en Europe, Amérique Latine, Amérique du Nord et Afrique du Nord.

Contacts presse :

Alter'Com Conseil :

- Delphine Schroeder : 06 82 51 65 29 / delphine.schroeder@dscommunication.fr

- Estelle Monraisse : 06 60 41 81 52 / estelle@altercom-conseil.fr